

Communiqué de la Présidence de l'Université du Mans

Les étudiants, oubliés du déconfinement ? Il est urgent de concilier gestion de la crise sanitaire et politique volontariste pour la jeunesse

La direction de l'Université du Mans à l'instar de l'AUREF (Alliance des Universités de Recherche et de Formation - <https://auref.org/>) dont elle est membre exprime sa très forte inquiétude à la suite des annonces faites le 24 novembre par le Président de la République à propos du déconfinement progressif dans les semaines et mois à venir. Ce sont dès cette semaine les petits commerces, les lieux de culte et certaines activités sportives qui reprennent vie. Ce sont à la mi-décembre les cinémas, théâtres et musées qui de nouveau accueilleront du public. Le 20 janvier, les restaurants et les salles de sport devraient pouvoir accueillir du public. Nous nous en réjouissons, et le recul progressif du taux d'incidence et des hospitalisations, qui autorise ces reprises, est évidemment une excellente nouvelle pour notre pays.

La triste nouvelle, qui nous inquiète au plus haut point, est le sort réservé aux étudiants. Les universités pourraient de nouveau les accueillir à partir du 3 février seulement. Or, les étudiants, contrairement aux élèves des BTS et classes préparatoires aux grandes écoles, sont aujourd'hui soumis à des restrictions extrêmement fortes puisqu'ils ne peuvent se rendre sur les campus que sur rendez-vous et que l'ensemble de leurs cours, à l'exception des enseignements pratiques ayant bénéficié des dérogations, sont dispensés à distance. Faut-il rappeler que, depuis mars dernier, les étudiants n'ont pu venir à l'université que quelques semaines ? Faut-il rappeler que les jeunes bacheliers sont rentrés dans l'enseignement supérieur, après une année de terminale écourtée, dans des conditions extrêmement difficiles? Nos craintes portent sur l'accroissement des situations d'échec et l'accentuation des décrochages. Nous redoutons également les effets de ces décisions sur la santé d'étudiants fragilisés sur les plans physique et psychologique par les conditions d'études dégradées qui sont les leurs depuis le printemps et par l'isolement qui leur est imposé.

Nous ne comprenons pas l'ordre de priorité établi pour les semaines à venir. Nos universités ont tout mis en place pour permettre de garantir la qualité des conditions sanitaires dans leurs locaux. Les étudiants comme les personnels ont fait montre de leur souci d'une application rigoureuse de ces règles pour permettre de préserver les activités en présentiel qui sont

essentielles à la qualité des enseignements et de la relation pédagogique. Réunir 30 personnes dans une église ou une mosquée est-il à ce point moins dangereux que de les réunir dans une salle de cours à l'université – sachant qu'elles peuvent par ailleurs être réunies dans un lycée ? Fréquenter une salle de fitness est-il vraiment moins risqué que de fréquenter une salle de travaux dirigés ?

Au-delà des questions sur les critères sanitaires qui président au choix de ce calendrier de déconfinement, nous avons de nombreuses interrogations sur les choix de société que ces priorités révèlent. C'est aujourd'hui une génération d'étudiants qui est délaissée et les conséquences de ce choix sont dramatiques. Si les universités s'évertuent aujourd'hui, avec des moyens très insuffisants, à continuer de former et d'accompagner les étudiants à distance, cette situation ne saurait durer sans de graves dommages pour les jeunes.

Nous comprenons, certes, les enjeux sanitaires d'un déconfinement progressif et ne rentrerons pas dans des marchandages et négociations pour obtenir des assouplissements qui ne seraient pas raisonnables. Nous demandons en revanche fermement à ce que le calendrier prévu pour le retour sur site des étudiants soit conforme à celui des activités universitaires et à ce que le deuxième semestre puisse débuter dès janvier en présentiel dans tous nos établissements, dans le strict respect des règles sanitaires. Il est urgent de redonner la priorité à l'avenir de la jeunesse et aux missions qui sont celles de l'Université auprès d'elle en la dotant des moyens nécessaires pour l'accomplissement de ses missions.

Ce texte, initié dans le cadre de l'AUREF, a été adopté par le Conseil d'Administration de Le Mans Université à l'unanimité dans sa réunion du 26 novembre 2020.